



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE BULGARIE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Lundi 21 décembre 1998

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bulgarie près le Saint-Siège. Je vous saurais gré de transmettre à Son Excellence Monsieur Petar Stoïanov, Président de la Bulgarie, mes remerciements pour le message que vous m'avez transmis de sa part et de Lui exprimer en retour mes vœux fervents pour sa personne et pour sa haute mission au service de la nation bulgare. Je souhaite à tous les habitants du pays de réaliser leurs aspirations les plus profondes, dans une société toujours plus unie et plus solidaire.

Je suis particulièrement sensible aux paroles que vous venez de m'adresser, dans lesquelles vous manifestez les sentiments qui vous animent au moment où vous commencez votre mission comme deuxième Ambassadeur auprès du Saint-Siège. Vous l'inscrivez dans la longue histoire des relations de votre pays avec le Siège apostolique. Vous avez bien voulu faire mention de mon prédécesseur le Pape Jean XXIII, qui fut Délégué apostolique à Sofia, laissant dans le cœur de vos compatriotes le souvenir d'un homme chaleureux qu'ils avaient adopté jusqu'à l'appeler le Pape bulgare. Je me réjouis de votre attention et de celle de votre Gouvernement à l'égard de l'action du Successeur de Pierre et du Saint-Siège dans la vie européenne et internationale.

2. Depuis la fondation de son Etat, le peuple bulgare a développé jusqu'à aujourd'hui une culture humaniste et religieuse riche dans sa profondeur et dans son expression littéraire, théâtrale et musicale. Grâce aux disciples des saints Cyrille et Méthode, l'évangélisation a donné un nouvel élan aux valeurs spirituelles et morales, qui font désormais partie de la tradition et de l'héritage de la nation bulgare (cf. Lettre apostolique *Slavorum apostoli*, n. 24). C'est un trésor de sagesse dans lequel vos compatriotes peuvent puiser avec abondance pour y trouver l'inspiration qui les animera, les éclairera et les fortifiera dans les difficultés auxquelles ils sont confrontés actuellement. En approfondissant leur contact avec ce qui

constitue leur identité propre, ils trouveront des voies nouvelles, afin de répondre aux questions qu'ils rencontrent et d'affermir la vie sociale, dans le respect des sensibilités particulières et avec le souci de l'unité de la société. Dans la recherche du bien commun, les dirigeants ont une part importante, pour que, à travers la stabilité des institutions, le peuple tout entier puisse bénéficier des biens primordiaux. En effet, ils sont appelés par leurs concitoyens à conduire la *res publica*, dans un esprit de service et avec un sens aigu du bien commun, en ayant une attention particulière à l'égard de ceux qui sont les plus faibles et les plus pauvres. Le développement économique, auquel tous aspirent et auquel chacun doit concourir, sera aussi un développement humain parce qu'il sera au service de la dignité de toute personne, des droits de la famille et du bien commun.

Au cours de ce siècle, votre peuple a été durement éprouvé, par de nombreux drames qui ont atteint profondément le continent européen. Votre nation compte des témoins de la paix et de la réconciliation qui sont des modèles et des exemples pour l'avenir. L'un de ceux-là, qui est un symbole pour tous, est l'évêque martyr Evgenij Bossilkov, que j'ai proclamé bienheureux le 15 mars dernier, en présence d'un nombre important de vos concitoyens. Comme je le disais ce jour-là, «il fait partie des innombrables victimes que le communisme athée a sacrifiées [...] au cours de son programme d'anéantissement. Dans une lettre que Mgr Bossilkov écrivait vers la fin de 1948, il disait que le sang versé par le peuple ouvrira «le chemin à un avenir splendide; et même si nous ne le verrons pas, d'autres moissonneront ce que nous avons semé dans les souffrances». Puissent nos contemporains voir advenir aujourd'hui cette période, pour le bien de tous!

3. Vous avez évoqué les relations fructueuses, fondées sur une estime réciproque, qu'entretiennent depuis des siècles la Bulgarie et le Saint-Siège. La communauté catholique bulgare est peu nombreuse, mais elle est profondément enracinée dans la vie de la nation. Les laïcs catholiques ont le désir de s'engager dans la vie publique et de voir s'ouvrir devant eux de justes possibilités de servir le pays, aux côtés de tous leurs compatriotes. Ils souhaitent aussi poursuivre des relations œcuméniques cordiales avec leurs frères orthodoxes, en favorisant une connaissance réciproque loyale et les actions communes, sur le plan spirituel et sur le plan de l'entraide sociale, comme le Concile Vatican II y invitait déjà les chrétiens (cf. Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, nn. 2-4). L'Eglise veut se faire proche des démunis par de multiples œuvres sociales et elle accorde une importance capitale à la tâche de l'éducation.

Tous vos compatriotes sont aussi invités à collaborer à la formation des jeunes générations, pour qu'elles prennent conscience des valeurs de leur patrimoine, de leurs responsabilités dans la construction de leur pays et des possibilités présentes d'action pour réaliser la civilisation de l'amour et de la vérité. En particulier, il est important de leur donner une éducation spirituelle, morale et civique, qui en feront des jeunes capables de mener une existence personnelle riche de sens et de s'engager pour leur patrie.

4. Les traditions religieuses différentes sont une richesse qu'il convient de partager toujours davantage. La figure éminente de Mgr Bossilkov doit être pour tous un exemple en raison de son souci œcuménique constant. Pour leur part, les catholiques veulent s'engager de toutes leurs forces à ce que les relations entre les Eglises soient un soutien pour le développement matériel et spirituel du pays. Vous savez que la co-cathédrale Saint-Joseph de Sofia, qui a actuellement besoin d'être reconstruite, est un signe important de la présence multiséculaire de l'Eglise catholique dans votre pays. Il est nécessaire pour les fidèles de se rassembler pour la prière autour de leurs pasteurs dans des lieux de culte. Il faut souhaiter que tout soit mis en œuvre pour que tous les croyants puissent bénéficier, non seulement en théorie mais aussi dans leur vie quotidienne, de la liberté de culte qui est un des aspects significatifs des droits de l'homme.

C'est dans cet esprit que j'ai dit récemment dans le *message pour la paix du 1er janvier 1999*: «La religion exprime les aspirations les plus profondes de la personne humaine, elle détermine sa vision du monde, elle guide ses rapports avec les autres: au fond, elle donne la réponse à la question du vrai sens de l'existence dans le domaine personnel et social. La liberté religieuse constitue donc le cœur même des droits humains» (n. 5). Une autre forme de liberté essentielle, spécialement au moment où le continent européen se transforme, consiste dans le droit naturel de toute personne à se déplacer librement à l'intérieur de son pays et d'un pays à l'autre, dans le respect de la culture locale et des institutions légitimes, sans cependant imposer des restrictions en fonction de la race ou de la religion. Les Européens dans leur ensemble doivent être attentifs aux droits des personnes déplacées et de leurs familles.

5. L'histoire récente, qui a vu tant de victimes des idéologies, nous invite en particulier à promouvoir inlassablement le respect de la vie humaine, qui a un caractère sacré, et de la dignité de toute personne. Dans cet esprit, je me réjouis de la décision prise récemment par vos dirigeants, pour abolir la peine de mort, manifestant par là que la vie de tout homme, même celle d'un pécheur et d'un criminel, ont une valeur incommensurable et que «les cas d'absolue nécessité de supprimer un coupable [...] sont désormais pratiquement inexistant» (*Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 2267; cf. *Evangelium vitæ*, n. 56).

6. Avec vous, je souhaite que le grand Jubilé soit une invitation à la justice et à la paix dans le monde. Puisse la Bulgarie faire entendre sa voix dans le concert des nations et être reconnue pour son apport significatif en ce domaine!

Au moment où vous commencez votre mission de Représentant de la Bulgarie auprès du Saint-Siège, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux de succès dans votre mission. Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs la compréhension attentive et le soutien sincère dont vous pourrez avoir besoin pour mener à bien vos activités.

Sur Votre Excellence, sur ses collaborateurs et sur sa famille, sur le peuple bulgare et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXI, 2 p.1321-1324.

L'Osservatore Romano 21-22.12. 1998 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1999 n.1 p.4, 11.

